



© BÉRAND CAZADE

LEQUERTIER
EN BREFPrésident
Éric Lequertier
La Petite Bellevue
35430 Saint-Jouan-des-Guérets
Tél.: 02 99 82 38 43
www.ericlequertier.com83
COLLABORATEURS6,7 M€
DE CA EN 2017SAINT-MALO **AMÉNAGEMENT**

Lequertier crée le diagnostic de performance environnementale



© BÉRAND CAZADE

Lequertier a testé la création d'une biodiversité positive sur le terrain du nouveau Décathlon de Saint-Malo.

Virginie Monvoisin

La création du premier diagnostic de performance environnementale sonne comme un combat pour Éric Lequertier. L'architecte paysagiste de Saint-Jouan-des-Guérets, plusieurs fois récompensé pour ses jardins, se lance dans un défi majeur : celui d'imposer un diagnostic de la biodiversité, comme il existe des diagnostics de performance énergétique. « La biodiversité est souvent un paramètre ignoré dans la construction ou l'extension de bâtiments industriels, tertiaires et commerciaux, constate Éric Lequer-

tier. L'architecte paysagiste est la variable d'ajustement. On nous appelle quand tout le reste est bouclé. Or, on ne peut pas se contenter de planter quelques arbres dessinés sur un power point ! » Pour lui, à l'heure du changement climatique, l'enjeu est bien plus important. D'autant que les entreprises sont de plus en plus conscientes de leur impact sur l'environnement et de leur responsabilité sociétale. « Ma démarche vise à faire en sorte que le paysage soit intégré dès le départ pour penser ensemble les infrastructures et le bâtiment, comme des écosystèmes, afin de limiter les dégâts de l'urba-

nisation. Il faut préserver les continuités écologiques pour permettre à la faune de se reproduire », explique Éric Lequertier. D'autant qu'à la clé, l'entreprise peut économiser sur son projet, car elle aura besoin de moins de grilles d'évacuation, de construire moins de bordures par exemple, et « le bâtiment bénéficiera d'une meilleure isolation si les arbres sont bien placés autour ! »

Cinq trames détaillées à respecter

C'est ce que le paysagiste a testé avec Décathlon, lors de la construction du nouveau magasin de Saint-Jouan-des-Guérets près de Saint-Malo.

Objectif : restaurer et même développer une biodiversité positive sur le terrain. Cela passe par la construction d'une continuité écologique terrestre, aquatique et souterraine, qui limite par ailleurs les risques d'inondation par une meilleure récupération des eaux pluviales.

Pour mesurer la création de cette biodiversité, Éric Lequertier a mis au point une méthode de diagnostic (brevet déposé) qui repose sur cinq « trames » : verte (création de corridors écologiques, îlots de fraîcheur...); bleue (réduire l'imperméabilisation des sols, utiliser les plantes pour la gestion de l'eau...); brune (continuité des sols en favorisant les zones de refuge pour la faune...); noire (recréer un environnement nocturne); et enfin une trame sur le climat et la qualité de l'air (rideaux d'arbres pour réduire le bruit et filtrer l'air, absorber les gaz à effet de serre, améliorer le bien-être...).

Bientôt une norme nationale ?

D'après des dizaines de critères, il établit une notation, sur une échelle de 0 à 100, 50 étant la norme minimale acceptable. Le but étant de réaliser le diagnostic avant le projet, après l'aménagement et cinq ans après. « Nous allons délivrer un label de 1 à 5 étoiles pour valoriser les constructions », souligne le paysagiste, qui va créer pour cela un organisme indépendant de son entreprise, dédié uniquement à ces audits. Il a déjà écrit au ministre de l'Environnement, dans l'espoir de faire reconnaître cette norme comme une norme nationale par les pouvoirs publics. ■